

INSTITUT DE FORMATION « Lucien Flourey » CLERMONT	MODE OPERATOIRE CONSEIL DE LA VIE ETUDIANTE	V1 le 03.03.16

A. OBJET

Ce mode opératoire a pour objet de décrire les modalités du conseil de vie étudiante en incluant les élèves aide-soignant dans la dynamique du projet de formation de l'IF « apprendre ensemble pour travailler ensemble »

B. DOMAINE D'APPLICATION

Formation infirmière et Formation aide-soignante de l'institut de formation de CLERMONT

C. REFERENCES

Arrêté du 21 Avril modifié, chapitre 3, article 26 bis pour la formation infirmière

D. PUBLIC CONCERNE

- Le directeur et / ou son adjointe
- Les 6 étudiants élus au conseil pédagogique
- Les 2 étudiants élus au conseil technique
- Les 4 formateurs, formation IDE et AS des conseils pédagogique et technique
- Le formateur coordinateur des stages
- La documentaliste /Informaticien
- Une secrétaire (membre de l'équipe administrative élu)
- Un membre de l'équipe logistique élu

E. ORGANISATION

- Le directeur organise, une réunion par trimestre sur l'année scolaire. Le calendrier est transmis lors de la première réunion.
- Le conseil se réunit avec un ordre du jour concerté entre la direction de l'IF et les représentants des étudiants et élèves. La concertation de leurs pairs est organisée par les étudiants et élèves (un temps TPG est dédié à cette concertation), les questions sont transmises au secrétariat par mail au plus tard 1 semaine avant le conseil, afin d'établir l'ordre du jour définitif.
- Les questions des étudiants comportent le nombre ou le pourcentage d'étudiants concernés par celles ci
- Les questions sont transmises aux équipes pédagogique, logistique ou administrative concernées pour élaborer les réponses
- Le compte rendu de la réunion :
 - Est réalisé par une secrétaire de l'IF
 - Est présenté au conseil pédagogique (les étudiants réalisent un PPT de synthèse pour cette présentation qu'ils réalisent)
 - Est mis à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique, administrative et logistique de l'IF sur le site internet rubrique « vie estudiantine »

- Le conseil :
 - traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut
 - organisation interne de l'IF et logistique
 - organisation pédagogique
 - organisation administrative
 - les projets de l'IF y sont présentés et notamment l'avancée de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques (retour sur les FEI et actions correctives)
 -

Les étudiants peuvent sur proposition du directeur participer à des groupes de travail en lien avec l'organisation de leur formation.

Cette réunion est un lieu d'échange, de concertation et de co-construction

F. SUITES A DONNER

- Les étudiants et élèves informent leurs pairs des réponses apportées, un temps TPG est dédié à ce retour.
- Les délégués disposent des documents (Pwpt) pour effectuer le retour à leurs collègues.
- Si les réponses ne peuvent être apportées en réunion, le directeur s'engage à faire un suivi des points non résolus.

G. VALIDATION

	Nom et fonction	Service (ou instance)	date
Rédaction / Vérification	BECU Sophie Directeur des soins	IF	Mars 2016
Validation	Conseil de vie étudiante	IF	Mars 2016

Date d'application : MARS 2016 - VERSION 1